

**Commune de MONSTEROUX-MILIEU**  
**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2025**

L'an deux mille vingt-cinq  
le 25 juin à 18h30

le Conseil Municipal de la commune de MONSTEROUX-MILIEU, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Thierry MAUCHERAT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 mai 2025.

Nombre de Conseillers : En exercice : 13          Présents : 7          Votants : 7

PRESENTS : Thierry MAUCHERAT, Jacques SECONDI, Laurent GALLOT, Laurent VANDAELE, Valentine MAUCHERAT, Max RIBAUD, Pierre SCHIFF.

ABSENTS ET EXCUSES : Anaïs GAGNEUR, Aurélie COLAS, Catherine PERRAT, Alexandra SERRE, Denis MERLIN, Jacques CLECHET.

Mr Jacques SECONDI a été désigné secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 18h40, le quorum étant réuni.

**ORDRE DU JOUR** :

- ▶ Délibération → appel d'offres pour maîtrise d'œuvre projet construction d'un local à aménager pour activité de services au RDC et 2 logements individuels,
- ▶ Délibération → réparation voies communales : demande de subvention auprès du Département de l'Isère,
- ▶ Délibération → tarifs restaurant scolaire 2025/2026,
- ▶ Information temps de travail adjoint administratif territorial en charge de l'accueil,
- ▶ Information remplacement Adjoint Technique (restaurant scolaire),
- ▶ Information zonage protection incendie,
- ▶ Point sur les différentes commissions,
- ▶ Questions diverses.

**OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA PRECEDENTE REUNION**

Mr Thierry MAUCHERAT, Maire, donne lecture au Conseil Municipal du procès-verbal de la réunion du 20 mai 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

APPROUVE : à l'unanimité le procès-verbal de la précédente réunion.

**OBJET : APPEL D'OFFRES POUR MAITRISE D'ŒUVRE PROJET CONSTRUCTION D'UN LOCAL A AMENAGER  
POUR ACTIVITE DE SERVICES AU RDC ET 2 LOGEMENTS INDIVIDUELS**

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 12 juin. Trois offres ont été reçues :

1. Atelier CRE'ARCH : 8% d'honoraires, soit 38 400 € HT,
2. ALMO Maîtrise d'œuvre : 10% d'honoraires, soit 48 000 € HT,
3. ECOCONCEPT: 45 000 € HT.

Aucune offre n'a été rejetée. Seul le critère du prix a été retenu et la commission recommande de retenir Atelier CRE'ARCH pour la maîtrise d'œuvre.

Il est proposé que le conseil municipal valide l'attribution du marché d'appel d'offres à Atelier Cre'Arch.

Mise aux voix : la proposition est adoptée à l'unanimité.

**OBJET : REPARATION VOIES COMMUNALES : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DE L'ISERE**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la commune peut prétendre à une subvention à hauteur de 23 901,36 € (40% du montant dépensé) pour les travaux de réfection de la voirie pour les voies suivantes :

- Chemin du Revolet,
- Chemin du Ratelon,
- Pont chemin du Marais
- Chemin de Berod,

Monsieur le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal de faire un dossier auprès du Département de l'Isère pour demander la subvention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- approuve la proposition du Maire,
- autorise le Maire à réaliser le dossier auprès du Département pour prétendre à cette subvention de 23 901,36 € pour les travaux de réparation des voies communales endommagées et à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

Mise en voix : La proposition est adoptée à l'unanimité.

**OBJET : TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE 2025/2026**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le tarif de la cantine est de 4,10 € depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2024.

Il expose, dans un premier temps, une hausse de 10% des matières premières notamment alimentée par la loi EGALIM qui impose une part de bio et une part d'approvisionnement auprès de prestataires locaux.

Et dans un second temps, la collectivité a dû faire appel, en urgence, à un traiteur pour la préparation et la livraison des repas à la cantine depuis le 19 mai 2025 et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire soit le 4 juillet 2025 suite à des absences de personnel au sein du restaurant scolaire.

Monsieur le Maire propose après ces explications une hausse de 0,40 € sur le prix de base et de fixer le prix des différents tarifs comme suit :

Type de repas	Tarif 2024-2025	Tarif 2025-2026	Inflation
Prix de base	4,10 €	4,50 €	+0,40 €
Repas réservé quelques jours avant	4,91 €	5,30 €	+0,39 €
Repas réservé le jour même	6,13 €	6,50 €	+0,37 €
Repas adulte	7,59 €	7,60 €	Arrondi au cts
Pause méridienne	0,78 €	0,80 €	Arrondi au cts

Mise en voix : la proposition est adoptée à l'unanimité.

**OBJET : INFORMATION ZONAGE PROTECTION INCENDIE**

Monsieur le Maire expose qu'il a reçu Mme Marion LACOU, directrice du service ingénierie à la Communauté de Communes Entre Bièvre Et Rhône. Une étude est en cours pour établir un schéma directeur de la protection incendie sur les communes faisant partie de la Communauté de Communes Entre Bièvre Et Rhône.

Sur la commune, les besoins en protection sont conséquents comme sur toute la communauté de communes. Il y a actuellement 13 bornes incendie sur la commune et 67% du bâti n'est pas couvert par la protection incendie (poste distant de plus de 400 m).

Il y aura 3 types d'améliorations :

- Renforcement des postes incendie : 13 nouveaux postes + 2 déplacements
- Changement de conduites d'eau : 2 extensions de réseau + 1 nettoyage
- Pose de bâches ou de citernes si les travaux ne sont pas possibles : 8 bâches de 30 à 90 m<sup>3</sup>.

Le coût que portera EBER pour notre commune est estimé à 635 k€. Les travaux seront réalisés suivant un planning qui s'étalera sur plusieurs années suivant des critères de priorité.

## **1. Point sur les différentes commissions Questions diverses**

### **Max RIBAUD**

- Voirie : fin des emplois ce jour.
- Chiffrage à refaire travaux chemin du Revolet.

### **Pierre SCHIFF**

Communication :

- Photos des travaux réalisés par M. RIBAUD
- Bulletin municipal en préparation dès septembre,
- Insérer une page vie économique sur le site de la commune.

Vie Economique

- Réception des artisans de la commune : soirée particulièrement appréciée par tous.

### **Laurent VANDAELE**

- L'éclairage public du chemin piétonnier semble fonctionner en permanence alors que le devis mentionnait une détection de présence pour l'allumage. A vérifier.

### **Laurent GALLOT**

- DACT : Les vérifications des déclarations de conformité sont en cours de préparation.
- Périscolaire sur notre site : la commune est en attente de devis pour l'aménagement de la salle Paul Datry. L'OVIV a de nombreuses demandes de familles en liste d'attente. L'organisation de cet accueil supplémentaire coûtera environ 10 k€ aux communes.

### **Jacques SECONDI**

- Vidéoprotection : Travaux prévus cet été, mais finalisation en octobre en raison du délai pour la mise en place du PDL Chemin des Haies. Planning de SERFIM à recevoir

### **Thierry MAUCHERAT**

- PLUI : Un document d'évaluation a été reçu sur l'évaluation des zones économiques. Deux zones sont envisagées sur la commune. Une zone (ouest du Gontard) a été évaluée à 8/12 et l'autre (derrière le gymnase) à 10/12, la meilleure note étant la plus basse. Il y aura des arbitrages entre toutes les zones envisagées sur EBER.
- PLUI : Il y a 3 OAP (orientations d'aménagement et de programmation) envisagées sur la commune, deux concernant les zones économiques et une concernant la seule zone qui sera constructible sur la commune (sauf dents creuses).
- Terrain de basket : deux offres reçues (Marchand et Carcel). Une demande de subvention sera étudiée la semaine prochaine.
- La commune a commandé une remorque plateau pour un coût 1608,26 € HT afin de pouvoir déplacée la tondeuse autoportée.
- Les vœux du maire ont été planifiés le dimanche 18 janvier 2026.
- Le conseil municipal du 28 août sera annulé. Les prochains conseils seront le 22 juillet et le 18 septembre.

- Le Téléthon a remercié la commune en raison du nombre de dons réalisés sur la commune (600 € de dons).
- Deux mariages sont prévus les 29 juillet et le 30 août et un baptême républicain le 19 juillet.
- Les deux PC et deux écrans du secrétariat seront remplacés afin de passer sous Windows 11, ce qui permettra de réaliser toutes les mises à jour des logiciels, notamment celui de la comptabilité communale.
- Péricolaire : un plombier doit faire un devis pour les WC de la salle Paul Datry pour l'accueil des enfants. Il faudra trouver un autre endroit pour le stock de produits ménager.
- Salle polyvalente : il faut revoir la distribution d'eau chaude pour avoir des températures adaptées pour les vestiaires et la cuisine. Le changement du cumulus (entartré) sera chiffré.

**Fin du conseil municipal à 20h55**

---

Le Maire,

Thierry MAUCHERAT

